



Une étape importante vient d'être franchie ce printemps pour le projet **Bretagne Très Haut Débit** avec l'attribution du marché de conception / réalisation des Phases 2 et 3 au consortium Axione – Bouygues Energies & Services, filiales du groupe Bouygues Construction.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la signature de ce contrat « hors norme ».

D'abord parce que le consortium industriel s'engage à accélérer considérablement le déploiement puisque **100% des Bretons seront éligibles à la fibre optique d'ici la fin 2026** contre 2030 initialement. Ceci correspond en vitesse de croisière à 150 000 nouveaux foyers, entreprises et sites publics bretons raccordables par an.

L'engagement du groupe Bouygues Construction, à travers ses deux filiales, est par ailleurs crédible au regard de l'organisation mise en place, de ce que le groupe réalise déjà sur d'autres territoires et du niveau de pénalités qui s'appliquerait en cas de non-respect du planning.

Ensuite l'investissement public de 1 milliard d'euros servira aussi **l'emploi local** à travers le tissu de PME bretonnes, déjà identifiées comme sous-traitantes du groupement. Axione et Bouygues Energies & Services se sont par ailleurs engagés à ne pas recourir aux travailleurs détachés, ni à de la sous-traitance en cascade, qui constitue souvent un risque de dilution des responsabilités. **L'insertion** est également au cœur du dispositif puisque 550 000 heures au minimum sur ces chantiers seront affectées à des personnes aujourd'hui éloignées de l'emploi, pour lesquelles l'offre de formation ne cesse elle aussi de s'élargir.

Soyons les ambassadeurs de ces bonnes nouvelles auprès de nos concitoyens et de nos entreprises sur les territoires.

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne,
Président de Mégalis Bretagne

A la une

Les déploiements s'accélèrent !



Signature du contrat à Rennes, le 20 mars dernier

Mégalis Bretagne a choisi de retenir le groupement Axione – Bouygues Energies & Services pour concevoir et réaliser le déploiement de la fibre optique dans la région bretonne, dans le cadre des phases 2 et 3 du projet Bretagne Très Haut Débit.

1 100 000 foyers, entreprises et sites publics bretons sont concernés, ce qui en fait le plus grand projet d'initiative publique de déploiement de FTTH (fiber to the home) jamais réalisé en France.

Souhaité depuis plusieurs mois par Mégalis Bretagne, le processus d'accélération de la construction du réseau public breton de fibre optique est désormais confirmé.

Le groupement composé de Axione (mandataire) et de Bouygues Energies & Services s'est engagé à livrer l'ensemble des prises de fibre optique des phases 2 et 3 du projet Bretagne Très Haut Débit à l'horizon 2026.

Le rythme annuel des déploiements passera en 2020 à 100 000 prises construites et montera rapidement en puissance dès 2021 avec 150 000 prises par an. Les zones déployées année par année sont désormais identifiées et seront prochainement publiées.



Mégalis Bretagne

Syndicat mixte de coopération territoriale, Mégalis Bretagne rassemble les 59 intercommunalités, les 4 départements et la Région Bretagne autour de deux missions : le développement de l'administration numérique et l'aménagement numérique du territoire.

Pour cette dernière mission, Mégalis Bretagne construit un réseau public de fibre optique de 1,2 millions de prises, raccordant 90% du territoire breton et 60% de la population. Ce sont les opérateurs privés qui se chargent de déployer dans les zones denses (type Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc...).

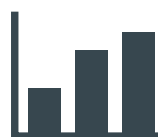
PHASES 2 ET 3 : LE CONTRAT EN BREF

Voici en bref tous les détails à savoir sur le nouveau marché de conception réalisation du projet Bretagne Très Haut Débit.



1 100 000

Nombre de prises à construire au cours de ces deux phase de travaux (426 000 pour la Phase 2, 655 000 pour la Phase 3).



150 000

Nombre de prises construites annuellement à partir de 2021. Dès 2020, 100 000 prises seront construites.



1 000

1000 personnes seront mobilisées, à temps plein, pour parvenir à fibrer l'ensemble de la Bretagne en 2026.



200

Nombre d'emplois (estimés) créés avec ce contrat



550 000

Nombre d'heures d'insertion prévues dans le contrat avec Axione - Bouygues Énergies et Services



Respect de la territorialisation

Les périmètres définis par les intercommunalités pour les phases 2 et 3 seront respectés.

Si vous souhaitez savoir dans quelle(s) phase(s) se trouve votre commune, rdv sur le site internet de Mégalis Bretagne > Aménagement numérique > Le phasage du projet



Jacques Beauvois
Directeur Général Délégué d'Axione



Pourquoi le groupe Bouygues Construction s'est positionné pour construire les phases 2 et 3 du projet Bretagne Très Haut Débit ?

Le chantier du numérique est un défi inédit qui vise à renforcer la compétitivité et l'attractivité des territoires tout en accompagnant la modernisation des services publics. Au-delà des aspects économiques, le développement de la fibre renforce l'accessibilité aux usages et services numériques. Nous avons ressenti une vraie volonté d'accélération des déploiements sur le territoire ainsi qu'un souhait d'homogénéiser impérativement toute la région en promettant une logique d'aménagement équilibré du territoire.

Nous sommes convaincus que l'accès à internet devient un besoin légitime et nécessaire pour tous. Ainsi, le choix fait par Mégalis Bretagne rejoignait nos valeurs et notre conviction profonde. En partageant cette vision commune, il nous a semblé évident de candidater au projet Bretagne Très Haut Débit de par l'ambition et les challenges à relever.

En outre nous intervenons déjà, Axione et Bouygues Energies & Services sur le territoire breton. Ce marché est un donc un relais important pour notre Groupe. La fibre pour tous est un enjeu essentiel pour les habitants, les entreprises, les collectivités et nous sommes fiers de pouvoir apporter notre pierre à l'édifice !

Quelle stratégie industrielle allez-vous mettre en place pour parvenir à la construction de 150 000 prises par an à partir de 2021 ?

Nous avons pu industrialiser notre stratégie grâce à une expérience de plus de dix ans dans ces déploiements. Aujourd'hui, Axione construit près d'une prise sur deux en France, nous avons donc dû renforcer notre chaîne de compétences grâce à des métiers pluriels et complémentaires afin de répondre aux attentes des collectivités territoriales et des opérateurs.

Désormais nous mettons systématiquement en place une politique de recrutement ambitieuse, nous anticipons les commandes et apportons énormément d'importance à la qualité des études, élément essentiel pour la réussite du projet. L'internalisation de toute la chaîne de compétences nous permet d'avoir une forte capacité de production propre pour faire face à la montée en charge.

En matière d'anticipation, nous essayons également de prévenir au maximum la croissance d'activité grâce à des accords-cadres de qualité, en France et à l'international. Cette stratégie nous a notamment permis d'assurer nos approvisionnements en fibre optique en 2017 et 2018, dans un contexte global de pénurie sur le marché français.

Enfin, nous pouvons souligner que notre stratégie globale repose sur le tissu économique local lui-même. Axione est animée par la conviction que le métier d'aménageur numérique ne s'arrête pas à la mise en œuvre de l'infrastructure de réseau. C'est également être force de proposition, faire de l'innovation une priorité et s'impliquer dans la création d'une véritable dynamique de développement local. Pour ce faire, nous souhaitons contribuer à l'attractivité de la Bretagne en construisant un réseau pour les bretons construit par les bretons ! Le groupement s'est engagé à travailler avec des entreprises locales en appliquant une politique non-discriminante. Ainsi, nous souhaitons accompagner ceux qui le souhaitent dans leur mutation vers de nouveaux métiers d'avenir, dans une logique de développement sur le long terme de leur activité. Cela leur permet d'accéder à de nouveaux marchés, de créer de l'emploi et de pérenniser des postes.

En parlant de création de postes, quel sera l'impact de ce contrat sur l'emploi local ?

Bien que le groupement soit déjà présent sur le territoire, cela représente environ 200 postes qui seront ouverts directement par le groupement sur les 8 années du projet tout comme de nombreuses créations d'emplois au sein des entreprises sous-traitantes. Les besoins sont importants, mais ce domaine est attractif et nous n'hésitons pas à recruter de nombreux collaborateurs qui ne connaissent pas la fibre. Pour réussir, nous avons une approche à la fois structurée mais surtout concertée avec les acteurs de l'emploi local, experts sur leur propre territoire.

Nous souhaitons susciter des vocations et pour cela, il ne suffit pas de recruter, la formation joue un rôle important. Nous nous appuyons donc sur les acteurs du territoire pour répondre aux nécessités de formations opérationnelles et qualifiantes. Nous accordons au quotidien une importance capitale à nos collaborateurs, acteurs de la réussite de tous nos projets.

Nous souhaitons bien évidemment que ce contrat soit bénéfique à tous les niveaux ! Au-delà des recrutements et de la formation, nous souhaitons également rendre ces métiers accessibles aux personnes éloignées de l'emploi. En lien avec les politiques publiques locales, nous optons pour une démarche proactive sur l'insertion des personnes en difficulté. Nous mettons en place des dispositifs complets combinant partenariats avec les structures locales, organisation de visites de chantiers, mise en place de job datings ou encore parcours d'insertion et de formation adaptés à chaque candidat embauché.

Pour conclure, nous sommes prêts à relever ce nouveau défi et sommes fiers de pouvoir contribuer à l'attractivité de la Bretagne !

Le groupement en chiffres



Chiffres clés d'Axione



295 millions d'euros de CA en 2018



Plus de 1800 collaborateurs



Chiffres clés de Bouygues Energies et Services

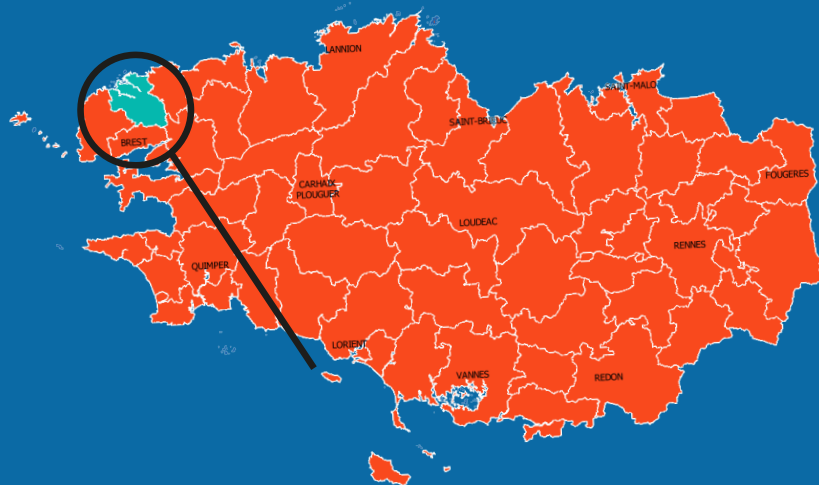


2.6 milliards d'euros de CA en 2018



Plus de 14 000 collaborateurs

ZOOM SUR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS



Fiche d'identité :

Président : Christian Calvez

Nombre d'habitants : 41 000

Nombre de communes membres : 13



3 questions à Christian Calvez

Maire de Plouvien,

Président de la Communauté de communes du Pays des Abers



Quelle a été l'implication de la communauté de communes dans le projet Bretagne Très Haut Débit ?

Le pays des Abers fait partie, avec le Pays d'Iroise, des territoires les plus éloignés de la métropole rennaise, autour de laquelle le développement économique bénéficie d'atouts dont nous ne bénéficions pas, même si nous en avons largement nous aussi.

Il nous faut donc, plus que d'autres, nous battre au sein du Pays de Brest pour cet essor économique mais aussi pour retenir ou attirer des familles. La beauté de notre cadre de vie n'y suffit pas. Les offres d'emploi et la qualité des services y contribuent et le Très Haut Débit en est aujourd'hui un élément majeur.

Je ne peux donc que me réjouir de l'effort engagé par la Région en ce domaine et de la création au service de la Bretagne du syndicat mixte Mégalis. Pour notre part, la participation financière pour 20 000 foyers et 41 000 habitants et des milliers d'entreprises et de services publics à raccorder constitue déjà et constituera probablement pour le prochain mandat l'investissement le plus important de notre intercommunalité, même s'il n'est pas le plus spectaculaire. Nous ne tergiverserons pas, s'il faut accélérer notre investissement financier, à faire les efforts d'arbitrage nécessaires en ce sens tant il est fondamental pour nous.

Donc nous sommes fortement impliqués et le maire de Coat-Méal, qui représente systématiquement notre intercommunalité dans les instances de Mégalis, nous tient régulièrement informés de l'avancement du dossier comme le font les techniciens de Mégalis lors des réunions organisées tous les trimestres au sein du Pays de Brest.

Quelles ont été vos priorités dans la territorialisation des trois phases du projet ?

Naturellement de donner priorité aux zones blanches ou bien

à celles disposant d'un très faible débit.

Nos élus communautaires et municipaux font l'objet de demandes pressantes de nos administrés pour hâter leur raccordement au THD dans leur commune. Je suis heureux que, malgré ces pressions que je comprends, les propositions de plaques à retenir aient été adoptées à l'unanimité par le conseil de communauté.

L'annonce du président de Région, Loïg Chesnais-Girard, de réduire la durée de déploiement, est donc une excellente nouvelle.

Quels sont les projets pour votre territoire en lien avec l'arrivée de la fibre optique ?

La priorité absolue est, pour nous, le développement économique des entreprises déjà sur notre territoire, qui pourraient à défaut se reporter vers l'agglomération brestoise, mais aussi d'en faire venir de nouvelles en leur disant : nous avons une main d'œuvre qualifiée, nous avons des espaces économiques adaptés, nous avons un cadre de vie exceptionnel, ... et maintenant nous avons le Très Haut Débit.

Nous sommes aussi aux côtés de ceux, encore trop peu nombreux, qui créent sur le Pays des Abers des espaces de coworking ou des flablab.

Mais le Très Haut Débit, c'est un peu comme à leur création, l'électricité, le téléphone ou la télévision. Les potentialités sont énormes mais encore méconnues. Je suis persuadé qu'elles seront encore bien supérieures à celles aujourd'hui envisagées.

Nous sommes donc vigilants mais déterminés pour que le THD contribue à l'aménagement de notre région et, pour ce qui me concerne, du Pays des Abers.